

12

- (1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIEME, TROISIEME...).
- (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{ère} partie : ... 2^{ème} partie : ... » en cas de double nom de famille.
- (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non obtenu par une autorité française), la filiation

- (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
- (5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (6) Indiquer selon la situation « Décédé le... » ou « Pré-décédé le... » ou « Décédée le... » ou « Pré-décédée le... », enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

(1)

1er ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 3212

Le 13 décembre 2019

à heures 40

est né(e) (2) Nayleen, Naylaie, Catherine

DE OLIVERA

du sexe féminin à Naylen

(3) Céline - et Marco)

(3)

reconnu(e) (4)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil date pour

13 DEC. 2019

Sceau

Mentions marginales (5)

Délivré conforme aux registres, le

(6)

Extrait de l'acte de décès n°

L'officier de l'état civil

Sceau